

Compte – rendu du Conseil Municipal
Séance du 4 Mai 2020

Présents : Max Claval, Sylvie Jayle, Gisèle Bourdet, Gérard Coutellier, Magalie Jugie, Patricia Ginez, Laurent Bressy, Didier Roche, Jérôme Souletie, Christian Dessoly,

Absents : Amandine Pouget pouvoir à Gisèle Bourdet.

Secrétaire de séance : Magalie JUGIE

1) Travaux église

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réhabilitation de l'église qui présente des fissures et un éclatement de pierres au niveau du clocher et de mise en place de mobilier d'interprétation et d'orientation sur la place de ladite église afin de mettre en valeur ce site en lien avec la faille géologique de Meyssac.

Le Conseil Municipal, décide de réaliser ces travaux et de solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Conseil départemental de la Corrèze et du GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne au titre du programme LEADER.

Validation à l'unanimité de la présentation globale définitive du projet.

2) Matériel informatique Mairie

Le matériel existant ne peut plus recevoir de mise à jour des logiciels, il convient de le remplacer. Deux devis ont été présentés.

L'entreprise Technique Media a été retenue à l'unanimité.

3) Participation fiscalisée à la Fédération Départementale

La Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie a demandé une participation fiscalisée à chaque commune. Le montant s'élève à 504.48€. 2 solutions s'offrent à la commune pour le financement : soit elle prend en charge ce montant, soit le montant est prélevé à chaque habitant par le Trésor Public.

Ce montant est basé sur le nombre d'habitants.

Vote à l'unanimité pour une prise en charge par la commune avec inscription au budget 2020 d'un montant de 504.48 €.

4) Chauffage Ecole/ Logement

Mise en demeure par la locataire car beaucoup d'émanations d'odeurs de fioul.

La commune peut prétendre aux aides suivantes :

30 % Europe ou Etat

30% Département

3 devis sont proposés avec deux propositions (pompe à chaleur ou chaudière à granulés)

- Ets LAFFAIRE
- Ets RODRIGUEZ
- Ets REYJAL

Le conseil privilégie la pompe à chaleur plutôt que la chaudière à granulés.
L'Ets LAFFAIRE est retenue pour la pose des deux pompes à chaleur Logement et école.
Vote à l'unanimité.

5) Mise à disposition matériel communal à la commune de La Chapelle Aux Brocs

Une convention avait été mise en place avec la commune. Le tarif étant de 26 € de l'heure depuis 2016, il est proposé de le revaloriser à 28 €.
Vote à l'unanimité.

6) Questions diverses

- **Présentation du Permis de Construire de Mr et Mme PELISSIER pour un hangar photovoltaïque.
D'accord à l'unanimité.**
- **Info : dès que le déconfinement sera effectif, les travaux d'un aqueduc seront réalisés au lieu dit « Le Bos »**
- **CR réunion Ecole : mise en place de la reprise le mardi 12 mai 2020**

Le télé enseignement continuera de manière différente (envoi des cours +correction). Il n'y aura pas de garderie hormis pendant l'attente du car. La cantine sera assurée à la salle comme d'habitude. Une prise de température sera faite à l'arrivée des enfants. Une désinfection sera faite régulièrement.